



Charte Ethique de Quercus

Chaque membre de la coopérative Quercus s'efforce à respecter au mieux la charte éthique définie par les points suivants:

Vie en coopérative

Les coopérateurs participent à la vie de la coopérative en:

- Œuvrant au bon fonctionnement de la coopérative tout en respectant les intérêts individuels.
- S'engageant activement au sein de la coopérative au travers d'activités communes et par sa présence aux assemblées générales.
- Encourageant le respect et la tolérance entre voisins et avec les autres membres de la coopérative.
- Favorisant l'entraide et les liens entre les différentes générations.
- Utilisant de manière respectueuse les espaces communs et aménagements extérieurs.

Ecologie

La coopérative cherche à réduire l'empreinte écologique humaine au niveau individuel et collectif en encourageant:

- L'utilisation des énergies renouvelables.
- L'intégration du concept de la « société à 2'000 watts » au mode de vie de la coopérative.
- Le recyclage des déchets.
- La mobilité douce.

Economie

La coopérative favorise l'économie sociale et solidaire en:

- Offrant des loyers accessibles.
- Soutenant le développement et la consommation d'une production locale.

Cette charte lie les membres de Quercus dans un but commun. Par leur signature les coopérateurs l'adoptent et déclarent en soutenir les principes et les objectifs.

Date :

Signature :